

2SPF CUISINE

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000 Euros**

**15 rue de la Chesnaies
44880 SAUTRON**

RCS NANTES

CERTIFICAT DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT

L'an deux mille-vingt-cinq, le 12 mars,

La société 2 OHMS, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 688 500 euros, dont le siège est situé 55 rue du Gibot - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 890 914 112, représentée par Monsieur Stéphane ROUSSEAU en sa qualité de Président,

Agissant en qualité de futur Président de la société **2SPF CUISINE**, préalablement à la déclaration de versement, objet des présentes, expose ce qui suit :

EXPOSE

Il indique qu'il se propose de constituer avec trois autres associés, une société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination sociale	: 2SPF CUISINE
Forme	: Société par actions simplifiée
Siège social	: 15 rue de la Chesnaies - 44880 SAUTRON
Objet	: La vente et l'installation de cuisines aménagées, ainsi que de tous accessoires,

La réalisation de tous travaux d'aménagements pour l'habitat,

La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,

La participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement,

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.

Capital social	: 5 000 €
----------------	-----------

DECLARATION DE VERSEMENTS

Monsieur Stéphane ROUSSEAU, en sa qualité de Président de la société 2 OHMS, soussigné déclare que la somme de CINQ MILLE EUROS (5 000 €) a été versée par quatre personnes, futurs actionnaires, souscripteurs des actions en numéraire, et que cette somme a été déposée avec la liste de ces derniers constatant pour chacun d'eux les versements effectués à la société **2SPF CUISINE**.

En conséquence, et par application des dispositions des articles L. 225-6 et L. 225-13 du Code de commerce, le soussigné affirme au vu de la liste ci-après annexée et sous sa responsabilité que le montant du versement déclaré, soit une somme totale de CINQ MILLE EUROS (5 000 €) est conforme à celui des sommes déposées en banque.

**LISTES DU FUTUR ASSOCIE
ET ETAT DU VERSEMENT**

Souscripteur	Actions souscrites	Montant total	Versement à la souscription	Montant restant à verser
Monsieur Stéphane BOSSER	200	2 000 €	2 000 €	0
La société 2A3F	100	1 000 €	1 000 €	0
La société 2 OHMS	100	1 000 €	1 000 €	0
LA société PHF 669	100	1 000 €	1 000 €	0
TOTAL	500	5 000 €	5 000 €	0

Fait à SAUTRON
Le 12 mars 2025
Sur deux pages

La société 2 OHMS
Représentée par Monsieur Stéphane ROUSSEAU
« Certifié exact »
certifié exact

DocuSigned by:

1967A2BD6D4A49A...